

Traites des êtres humains : ça augmente !

Les vols et extorsions restent de loin les plus grands fléaux criminels en Belgique. Plus de 72.000 faits ont été enregistrés en Belgique durant ce 1^{er} trimestre. Mais un autre phénomène augmente de mois en mois et inquiète les enquêteurs : l'augmentation des dossiers relatifs à la traite des êtres humains. Ceux-ci monopolisent de plus en plus de temps.

En 2012, 1.040.233 faits criminels avaient été enregistrés en Belgique, environ 2 % de moins qu'en 2011. Et l'an dernier, la police a dénombré 873.285 faits criminels, une diminution de

connu», témoigne un enquêteur de la police judiciaire dans le Hainaut. « Les bandes itinérantes utilisent pas mal de modus operandi : vous avez les faux agents de police qui viennent « arrêter » un voleur, les faux agents des eaux qui doivent vérifier une fuite, les faux membres du CPAS, etc. Tout motif est bon pour se faire ouvrir la porte d'entrée. Avant c'étaient des démarcheurs qui apportaient des couvertures Damart... »

Un autre dossier qui fera probablement un bond assez conséquent au niveau des statistiques en 2018, ce sont les traites d'êtres humains (TEH). 352 dossiers avaient été ouverts dans ce cadre en 2017.

Pour le premier trimestre de 2018, il y en avait déjà 112 officiellement. Une rapide transposition permet déjà d'affirmer qu'il y aura probablement une augmentation conséquente des dossiers consacrés à ce problème à la fin de cette année. Notons que ce sont des dossiers qui prennent beaucoup de temps individuellement.

« LE PHÉNOMÈNE EST LÀ »

Et selon les policiers de terrain, ce chiffre ne devrait faire qu'augmenter. « Les faits de TEH liés au phénomène des migrants se développent », explique un enquêteur actif sur l'arrondissement judiciaire de Namur. « Le problème c'est le chiffre noir, qui ne reflète que l'activité de la police et pas le nombre réel de faits. Plus on cherche, plus on trouve.

Le phénomène TEH/migrants est là, polices et parquets l'ont consta-

té, mais après une phase d'analyses ou constats de police, il n'y a pas encore de jugements. C'est encore difficile à quantifier. »

LE SEXE ET L'ÉCONOMIE

« Chez nous, au niveau des TEH, c'est déjà plus compliqué », ajoute l'enquêteur hennuyer. « Il y a la traite des êtres humains par l'exploitation sexuelle : prostitution, etc. Il y a également la TEH « économique » : les gens qui viennent travailler et qui ne sont pas déclarés : souvent des Portugais ou des Brésiliens... Il y a de moins en moins de contrôles de « privés », c'est-à-dire les salons tenus par une maquerelle, car en définitive on intervient plus en renfort des services sociaux (Onem, lois sociales, etc.). La prio-

rité s'oriente vers la pédopornographie où là, le travail policier est plus réel. Dans notre section TEH, il y a l'équipe MMM (Maltraitance sur mineurs) où les collègues sont spécialisés en auditions vidéo filmées des victimes », précise-t-il.

« Maintenant c'est vrai qu'il y a de la traite des êtres humains dans beaucoup de restaurants et bistrotts. Il faut savoir que la section TEH collaborait étroitement avec l'ONSS, l'Onem et autres services d'inspection. Malheureusement, certains membres du personnel vieillissant participent de moins en moins à ce genre d'opération. L'auditeur du Travail sollicite pas mal de devoirs en matière TEH économique en tout cas. »

JOHNNY MAGHE

« La traite des êtres humains liée au phénomène des migrants se développe. Parquets et polices l'ont constaté, mais c'est difficile à quantifier »

2 % par rapport à 2016.

Pour 2018, seuls les chiffres du premier trimestre sont disponibles, mais ils montrent que la tendance à la baisse se poursuit : -5,6 % par rapport au premier trimestre de 2017.

Les délits les plus répandus restent les vols et extorsions.

« Les agressions sur les personnes âgées, c'est un phénomène bien

Criminalité

Criminalité au niveau national	Premier trimestre 2018
Vol et extorsion	72.804
Dégradation de la propriété	18.255
Infractions contre l'intégrité physique	18.187
Drogues	14.050
Fraudes	10.984
Législation sur les étrangers	9.288
Infractions contre autres valeurs morales et sentiments	8.731
Infractions contre la sécurité publique	8.129
Registre de population	7.823
Criminalité informatique	5.407

Drogues

« Du cannabis à très grande échelle »

Le phénomène qui augmente sans cesse, d'année en année, c'est la drogue.

57.154 faits enregistrés en 2017, c'est sans doute très éloigné des chiffres réels, mais ça situe bien le problème. Aujourd'hui, l'achat de drogue est malheureusement devenu beaucoup plus abordable. « On voit apparaître le phénomène des plantations de cannabis à très grande échelle, lié à une criminalité internationale surtout hollandaise, en hausse aussi », déplore notre flic namurois. « Mais il n'y a pas que les plantations de can-

nabis qui augmentent. C'est le cas d'une majorité de stupéfiants. Il y a également une augmentation du trafic de drogues dures, principalement la cocaïne, mais la drogue chimique – la kétamine – est aussi bien présente. » « La drogue est un phénomène en éternelle recrudescence », selon son homologue hennuyer. « À Charleroi, vous avez aujourd'hui des dealers à tous les coins de rue. On trouve même des dealers « économiques » qui acceptent de vendre pour financer leur propre consommation... »

J.M.